PROGRAMME

L'UNION DES AVOCATS EUROPEENS - U.A.E MARSEILLE
Organise une Conférence Internationale - International Conférence
« Le Soupçon »
Suspicion

Le Vendredi 19 OCTOBRE 2018

A la Maison de l'Avocat - 51, Rue Grignan 13006 Marseille

Sous la Présidence de Madame Geneviève MAILLET,

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Marseille

Validation de 4 heures de Formation continue pour les Avocats par l'Ecole des Avocats du SUD-EST.

13H00: ACCUEIL DES PARTICIPANTS

13H10: ALLOCUTIONS DE BIENVENUE

Présentation par Monsieur Jacques BONNAUD, Premier Vice-Président de la Délégation de l'UAE. Monsieur Gérard ABITBOL, Doyen des Présidents d'Honneur de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de Marseille, Président de la Délégation Supranationale Méditerranée Provence Alpes Côte d'Azur Corse Liguria

Madame Geneviève MAILLET, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de Marseille Monsieur Agustin CRUZ NUNEZ, Président de l'Union des Avocats Européens, Avocat au Barreau de MALAGA

MODERATEUR :

Monsieur Gabriel BESTARD, Procureur Général Honoraire,

PRESENTATION DU SUJET

13H40 : <u>Problématiques : soupçon - présomption d'innocence - poids des victimes :</u>

Monsieur Philippe DELEBECQUE, Professeur à l'Université PARIS I, Panthéon-Sorbonne.

PREMIERE PARTIE

LES JURIDICTIONS INTERNATIONALES

14H00 : En matière de droit de l'Union Européenne :

Monsieur Jean-Pierre SPITZER, Avocat à la Cour d'Appel de PARIS, Ancien Référendaire à la Cour de Justice Européenne, Directeur Scientifique de l'Union des Avocats Européens.

14H15 : En matière criminelle :

Monsieur Bruno COTTE, Président Honoraire de la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation, Ancien Président de Chambre de Jugement à la Cour Pénale Internationale.

14H35 : Droits de l'homme :

Monsieur Marc Perrin de BRICHAMBAUT, Juge à la Cour Pénale Internationale.

14H55 : <u>La présomption d'innocence prévue par l'article 48 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne et la jurisprudence de la Cour de Justice :</u>

Monsieur Gabriele DONA, Avocat au Barreau de Padoue, Premier Vice-Président de l'Union des Avocats Européens.

15H05 : DEBAT AVEC LES PARTICIPANTS

DEUXIEME PARTIE

15H15: LES JURIDICTIONS FRANCAISES: LE POINT DE VUE DES PROFESSIONNELS DU

DROIT

LES MAGISTRATS :

Les Magistrats du Parquet :

Monsieur Robert GELLI, Procureur Général à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence,

Monsieur Christophe BARRET, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Montpellier

Les Magistrats du Siège :

Monsieur Thierry AZEMA, Premier Vice-Président Adjoint au Tribunal de Grande Instance de Marseille.

LES AVOCATS :

Les Avocats :

Monsieur le Bâtonnier Dominique MATTEI, Avocat au Barreau de Marseille.

Le soupçon sur les transactions immobilières :

Madame Catherine BRUN-SCHIAPPA, Avocat au Barreau de Marseille.

Le soupçon en matière fiscale :

Monsieur Didier LE PRADO, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, ancien-Président de L'Ordre des Avocats aux Conseils.

Le Rapport du Magistrat vis-à-vis du soupçon :

Monsieur Yves ROUSSEL, Ancien Président de Chambre à la Cour d'Appel, Avocat au Barreau de Lyon.

Le soupçon sur les licenciements :

Madame Cécile PROCIDA, Avocat au Barreau de Marseille.

Le soupçon dans le cadre des procédures de divorce sans Juge :

Madame Sophie KUJUMGIAN-ANGLADE, Avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Incidences du soupçon dans le cadre des procédures de médiation :

Monsieur Jean-Jacques ANGLADE, Avocat Retraité et Médiateur.

Le soupçon vue par le Notarial :

Monsieur Jean-Paul DECORPS, Ancien Président Mondial des Notaires.

TROISIEME PARTIE:

16h30 : EN MATIERE MEDICALE :

Soupçon sur les violences médicales envers les patientes :

Monsieur le Professeur Léon BOUBLI, Chef de Service Maternité au Niveau II - Hôpital Nord Marseille.

Le soupçon sur les produits médicaux :

Monsieur Alexandre VERDIER, Docteur en Pharmacie - Pharmacie de CELONY Aix-en-Provence.

QUATRIEME PARTIE:

16H50: SOUPCON SUR LES PRODUITS FINANCIERS

Le soupçon en matière de financement relatif aux Professionnels Libéraux :

Monsieur Jean-Paul FLAVIEN, Directeur Régional INTERFIMO Méditerranée.

<u>L'Epargne Patrimoniale</u>:

Madame Anne ATLAN, Conseillère certifiée en Protection Sociale et Patrimoniale au Groupe AG2R La Mondiale.

Soupçon sur le bitcoin et la Blockchain :

Monsieur Olivier RAYNAUD, Avocat au Barreau de Marseille, Membre du Conseil de l'Ordre.

CINQUIEME PARTIE

17h10 : QUELQUES PROBLEMES SUR LES TRANSPORTS :

Le soupçon sur les pavillons dits de complaisance en Europe :

Madame Stéphanie BINON-DAVIN, Avocat au Barreau de Marseille, Docteur en Droit.

Le soupçon en matière douanière :

Madame Laurence FILIO-LOLIGNIER, Avocat à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

Le soupçon sur la mise à disposition de conteneurs :

Madame Patricia BARDET, Président du PROPELLER CLUB de Marseille FOS, Régional Vice-Président Europe.

Soupçon sur les connaissements :

Monsieur Jacques BONNAUD, Avocat au Barreau de Marseille (H), président de la Commission Transport UAE

SIXIEME PARTIE

17H50: LE SOUPCON DANS CERTAINES JURIDICTIONS EUROPEENNES:

Italie :

Monsieur Francesco SAMPERI, Président d'Honneur de l'Union des Avocats Européen, Avocat à la Cour d'Appel de ROME.

Espagne:

Monsieur Agustín CRUZ-NUNEZ, Avocat à la Cour d'Appel de BARCELONE, Président de l'Union des Avocats Européens.

Luxembourg:

Monsieur Joë LEMMER, Président d'Honneur de l'UAE, Avocat au Barreau du Luxembourg.

France:

Monsieur Éric GENEVOIS, Avocat au Barreau de Marseille, Ancien Membre du Conseil de l'Ordre.

18H20 : LE SOUPCON DES JOURNALISTES :

Monsieur Frédéric DELMONTE, Directeur de la Rédaction Les Nouvelles Publications - TPBM.

18H30: SYNTHESE DES TRAVAUX

Monsieur Jean-Pierre SPITZER, Avocat à la Cour d'Appel de PARIS, Ancien Référendaire à la Cour de Justice Européenne, Directeur Scientifique de l'Union des Avocats Européens.

20H00 : DINER DE GALA à « LA NAUTIQUE » Pavillon Flottant - Quai de Rive Neuve à Marseille avec la Participation musicale du Groupe BLUE ALERT. (Tenue Sombre).